



## Pas d'accès extérieur à l'entrée de cave

Par **johannamdmd**, le 15/01/2014 à 16:17

bonjour juste une question ma porte d'accès aux caves de ma copropriété est fermée à 20h tous les jours par un copropriétaire avec un verrou intérieur donc pas d'accès par l'extérieur j'ai demandé qu'un verrou avec clés soit mis à la place pour que l'on puisse ouvrir de l'extérieur on m'a répondu non que ça faisait 28 ans que c'était comme ça je voudrais savoir si une loi existe merci

Par **Lag0**, le 15/01/2014 à 16:22

Bonjour,

J'avoue avoir un peu de mal à comprendre la situation.

Quoi qu'il en soit, une copropriété est gérée par un règlement de copropriété et des décisions votées en AG.

Il faut donc voir si ce comportement est cohérent vis à vis de ces 2 éléments, si ce n'est pas le cas, il faut voir avec le syndic.

Et dernière chose, faire mettre ce point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale.

Par **johannamdmd**, le 15/01/2014 à 16:27

nous avons deux entrées une devant avec interphone et l'autre derrière avec une porte avec une serrure et une targette qui se trouve à l'intérieur quand celle-ci est tirée nous sommes obligés de faire le tour par devant je voulais savoir si une loi existe sur l'accès des immeubles avant

Par **Lag0**, le **15/01/2014** à **16:31**

Décidément, je comprends de moins en moins, vous parliez d'accès aux caves et maintenant d'entrées d'immeuble. Dans le cas d'accès aux caves, je voyais mal comment on pouvait fermer le soir de l'intérieur (sauf si une personne habite dans une cave).

Par **johannamdmd**, le **15/01/2014** à **16:35**

c est une porte qui donne accès aux sous sol caves ascenceurs 1 coproprietaire descent tous les soirs pour fermer de l intérieur une targette pour bloquer l accès de cette porte a t il le droit

Par **moisse**, le **15/01/2014** à **18:42**

Hello Lag0,

J'ai fini par comprendre la situation.

On accède aux caves soit par une entrée principale, hall commun, soit par une seconde porte à l'arrière du bâtiment.

C'est cette porte qui est condamnée tous les soirs avec une targette, ce qui oblige à faire le tour pour passer par le hall d'entrée.

A la clef un problème manifeste de porte laissée ouverte ou entrebâillée, et il y a toujours un propriétaire (peut-être le même tout le temps) qui tire la targette le soir pour interdire l'ouverture par l'arrière du bâtiment.

Après tout est possible en matière de sécurité et de protection des lieux.